

CA11 08 0599

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 8 août 2011, à 8 h 30, à laquelle sont présents :

- Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
- Le conseiller de Ville : Francesco Miele
- Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA11 08 0600

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 8 août 2011.

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 8 août 2011.

ADOPTÉ.

CA11 08 0601

Soumis sommaire décisionnel numéro 1114545002 relatif à l'octroi d'un contrat de services professionnels pour la réalisation d'une expertise en vue de la restauration du monument historique cité de la maison Robert-Bélanger située aux 3900-3902 chemin du Bois-Franc - Demande de soumissions 11-531.

ATTENDU que les noms des soumissionnaires et les prix soumis par chacun d'eux sont les suivants:

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT	CONTINGENCES	TOTAL
Les architectes FABG	32 468,63 \$	6 493,73 \$	38 962,35 \$ (corrigé)
Affleck de la Riva architectes	73 595,55 \$	14 719,11 \$	88 314,66 \$

ATTENDU que l'erreur corrigée dans le prix de la soumission de Les architectes FABG en est une de calcul;

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une dépense de 45 456,08 \$, taxes incluses, pour la réalisation d'une expertise en vue de la restauration du monument historique cité de la maison Robert-Bélanger située aux 3900-3902, chemin du Bois-Franc, comprenant tous les frais accessoires le cas échéant.
- 2.- D'octroyer à la firme **Les architectes FABG** le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une expertise en vue de la restauration du monument historique cité de la maison Robert-Bélanger située au 3900-3902 chemin du Bois-Franc, aux prix et conditions de la soumission de ladite firme, en date du 14 juillet 2011, totalisant la somme de 38 962,35 \$, sous la supervision de la Direction des stratégies et transactions immobilières.
- 3.- D'approuver le projet de convention afférent par lequel Les Architectes FABG s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin.
- 4.- D'imputer la dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel, la dépense étant entièrement assumée par l'agglomération.

ADOPTÉ.

Le 8 août 2011

CA11 08 0602

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA11 08 0603

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;
Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:
De lever la séance à 8 h 33.
ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
